



N°27 * janvier > mai 2011

Lignes Bleues

Le journal du parc naturel régional des Ballons des Vosges



DOSSIER

Tous gagnants avec les circuits courts



Du pré à l'assiette

Ventes directes à la ferme ou cueillettes sur le lieu de production, ventes en paniers, points de vente collectifs, marchés de producteurs... Les circuits courts sont déjà présents sur notre territoire, mais avec une demande croissante, nous pouvons aller plus loin. Car il ne s'agit plus d'une tendance mais d'une attente.

La production en circuits courts ne se limite pas à notre désir de consommer des produits locaux et saisonniers. Elle correspond à une recherche croissante de liens sociaux, entre campagne et ville, entre producteurs et consommateurs, entre habitants d'un même village. La qualité et la provenance des produits sont garanties par une transparence. L'information directe remplace la publicité.

Mais les circuits courts sont aussi porteurs d'une solidarité au profit d'une gestion plus raisonnable des ressources de la planète: moins de kilomètres et d'emballages, moins de stockage, un recours plus grand (sans être obligatoire) à l'agriculture biologique, sans compter la réintroduction des espèces anciennes et locales qui permet aux consommateurs de redécouvrir les topinambours ou autres scorcenères...

Pour le syndicat mixte du Parc, la relocalisation des productions alimentaires apparaît comme une très bonne réponse aux enjeux du maintien de l'agriculture de montagne, d'autonomie alimentaire, et de respect de l'environnement. Elle permet aux producteurs d'être les premiers bénéficiaires de la vente de leurs produits et de conserver une autonomie décisionnelle, technique et économique. C'est la raison pour laquelle le développement des circuits courts est un des éléments importants de la nouvelle Charte du Parc. Plus d'autonomie alimentaire, via les circuits courts, c'est un gage de durabilité et de vitalité pour notre territoire.

Philippe Girardin,
Président du Parc
des Ballons des Vosges

Prix du lait en berne, baisse des revenus des exploitants: le monde agricole est confronté, depuis plusieurs années, à un contexte de crise. Pour y répondre, de nombreux agriculteurs développent de nouveaux marchés pour écouler leurs productions directement vers le consommateur. « On parle de circuits courts lorsque la vente se fait en direct ou qu'un seul intermédiaire est mobilisé », explique Jean-Marie Henry, chargé de mission agriculture au Parc. « Les intérêts sont multiples. L'agriculteur se sent moins isolé en développant, par exemple, un point de vente collectif ou en participant à un marché thématique et il dégagne souvent de meilleurs revenus... ». L'impact carbone est également moindre grâce à la réduction du transport et a une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Et nombreux sont les consommateurs, vacanciers comme habitants, qui plébiscitent désormais ce mode de vente et leur permet de trouver des produits goûteux et de qualité, au rythme des saisons.



Suite p.2



DOSSIER

Tous gagnants avec les circuits courts

Retrouvez les produits et savoir-faire
www.parc-ballons-vosges.fr/produits-et-savoir-faire

Sur le territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, au menu des circuits courts, on trouve de quoi remplir son assiette.

Si les produits laitiers, le fromage en particulier, bénéficient d'une longue tradition, d'autres produits ont trouvé leur place. «*Le réseau Esprit Vosges propose de nombreux produits: les plantes médicinales, les petits fruits, de la viande*», cite Dominique Péduzzi, Vice-Président de Vosges Développement. Cette initiative répond à la demande des professionnels de la restauration qui rencontraient des difficultés pour s'approvisionner. Une trentaine de producteurs représentant une large gamme de produits locaux (près de 300 références) ont été réunis en réseau à l'initiative de Vosges Développement et se sont dotés d'un commercial qui prend en charge la vente. «*Les coopérateurs d'Esprit Vosges ont ainsi retrouvé entre 10 et 50% de leur temps de travail qu'ils consacrent à d'autres tâches professionnelles ou familiales*».

Plusieurs métiers

Car s'installer en circuits courts ne s'improvise pas. «*Il faut endosser plusieurs métiers: gestionnaire, éleveur, fromager, vendeur...*» explique Claude Schoeffel, agriculteur à Fellingering et élu de la Chambre d'agriculture du Haut-Rhin. Le temps et la disponibilité qu'exigent ce fonctionnement peuvent être un frein ou un facteur d'échec. «*L'agriculteur peut maîtriser sa production, ne pas dépendre des aléas du prix du lait, mais a l'obligation d'écouler sa marchandise. Il faut que la clientèle soit au rendez-vous*». Jérôme Mathieu, Vice-Président à la Chambre d'agriculture des Vosges et agriculteur à Cornimont, confirme: «*Aujourd'hui, ça reste très compliqué de s'installer à 100% en circuit court. Il y a une forte demande de la part des agriculteurs pour les groupements d'employeurs qui permettent de mieux gérer les*

pics de productions alors que l'entreprise ne peut pas encore embaucher». Le rôle des chambres consulaires et des organismes de formation est essentiel. Ils peuvent intervenir pour des études de marché, de la formation continue pour les porteurs de projets, ou encore accompagner le financement d'outils individuels (vitrine réfrigérée) ou collectifs (abattoirs de proximité).



La ferme auberge les Grands Prés à Plainfaing



La ferme auberge la Chenevière à Plombières-les-Bains

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a également inscrit la valorisation des productions agricoles dans sa 3^e Charte. Le syndicat mixte est intervenu ces dernières années en étudiant différentes problématiques: les freins à l'installation ou les dynamiques locales autour de la vente en circuits courts. Le travail se poursuit désormais par le partage de ces expériences et l'accompagnement de nouvelles initiatives telles que un marché paysan numérique (une initiative de la communauté de communes de la vallée de Kaysersberg) ou encore les producteurs de Kirsch à Fougerolles pour redynamiser ce savoir-faire suite à l'obtention d'une AOC (Appellation d'Origine Contrôlée). Autre création à l'étude: une filière locale d'approvisionnement en myrtilles sauvages avec les fermes-auberges et restaurateurs des Hautes-Vosges.

«Se regrouper: LA solution»

Du côté des exploitants agricoles, les projets ne manquent pas. «*Il y a encore de nombreuses pistes à exploiter, la viande en particulier*», cite Claude Schoeffel, également Président de l'Organisme de Sélection Race Vosgienne. Car si la belle est de retour dans les prés du massif grâce à la qualité de son lait, sa viande présente également beaucoup

de qualité. Des pistes de travail ont, d'ores et déjà, été identifiées pour organiser la filière comme l'explique Jérôme Mathieu: «*C'est un problème d'équilibre: il y a une forte demande pour les pièces «arrières». Il faudrait développer une filière pour transformer les pièces «avant» sous des formes plus faciles à commercialiser comme des steaks hachés*».

Aujourd'hui, c'est davantage la multiplication d'initiatives dispersées par des porteurs de projets mal informés qui

inquiète: «*L'erreur serait de créer autant de circuits courts que de producteurs ou de filières*», alerte Dominique Péduzzi qui appelle à s'appuyer sur les réseaux existants. Le partage d'un projet collectif par un noyau dur d'exploitants agricoles est également une condition de réussite importante comme le résume Claude Schoeffel: «*L'initiative doit venir des agriculteurs. Mais se regrouper, c'est LA solution*». La réussite du magasin «Saveurs et Couleurs» du Parc de Wesserling dans la vallée de Saint-Amarin, auquel Claude Schoeffel participe, en est une bonne illustration.



Girmont-Val-d'Ajol: petits fruits et grands projets

C'est en 1987 que Roland Balandier et sa femme Dorothee s'installent au Girmont-Val-D'Ajol et débutent la culture de petits fruits avec un hectare de bluets, combiné à d'autres cultures fruitières et maraîchères. Après une dizaine d'années, la production de bluet a pris son rythme de croisière et la transformation se diversifie: confitures, compotes, bluets à l'aigre-douce... «*une grande partie de la commercialisation se fait en circuit court: sur des marchés ou grâce à un intermédiaire, mais surtout sur l'exploitation*», explique Roland, qui accueille désormais les visiteurs.

Les partenariats, la mise en place de projet collectif, c'est un peu une 2^e nature chez Roland. Ses derniers produits à base de bluets sont tous issus de partenariats avec d'autres membres de la route touristique des Chalots: «*Au départ, nous avons créé un apéritif avec la distillerie Coulin qui associe kirch et bluets, puis une bière au bluet «La bleue des Vosges» avec la toute jeune brasserie Burval. Nous avons également une terrine au bluet de la ferme Cornu et différentes charcuteries aux bluets chez d'autres bouchers*», rappelle-t-il. L'association des acteurs de la route, dont il est le Président, gère en particulier les nombreux rendez-vous entre producteurs et consommateurs et met en place des animations et visites pour rendre cette route vivante.

Autre rendez-vous incontournable: le marché estival du Girmont dont il est l'un des plus ardents défenseurs. Tous les vendredis, autour du village, les artisans et producteurs donnent rendez-vous aux locaux et estivants pour un grand marché convivial en plein air. La réputation du marché a même dépassé les limites des communes limitrophes. «*On compte plus de 20000 visiteurs sur les 10 marchés de l'été. Certains viennent de loin justement pour cette convivialité que le Comité de Direction a su créer*». Un succès qu'il analyse très simplement: «*Le secret: un vrai marché de village avec des produits authentiques et locaux et des animations diverses sur les métiers d'autrefois*».

Contact: Bluet des Vosges au 03 29 30 61 36 / <http://bluet.des.vosges.pagesperso-orange.fr>



TEMPS FORT

Adhésion des collectivités à la 3^e Charte

Les départements, communes, communautés de communes et d'agglomérations ont jusqu'au 6 avril pour adhérer à la 3^e Charte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Une adhésion déterminante pour le renouvellement du label de ce Parc interrégional.

Après la concertation, l'écriture du projet et l'enquête publique, la révision de la Charte du Parc des Ballons des Vosges entame sa dernière ligne droite en 2011. Les communes et communautés de communes et d'agglomérations et départements ont jusqu'au 6 avril pour se prononcer sur leur adhésion. Celle-ci leur est proposée par les trois régions qui portent le Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Car il ne suffit pas d'avoir un projet, encore faut-il qu'il soit accepté, et donc porté, par le plus grand nombre. Une condition indispensable pour le renouvellement du label « Parc naturel régional ».

Un projet collectif et solidaire

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges est un syndicat mixte composé des collectivités. Ces collectivités sont nombreuses dans ce grand Parc interrégional: les régions Alsace, Lorraine et Franche-Comté, les départements des Vosges, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort mais aussi plus de 200 communes qui seront désormais rejointes par plus de 30 communautés de communes et d'agglomérations.

Adhérer au Parc, c'est pour elles l'occasion de se retrouver régulièrement dans les instances de gouvernance et de décider tous les ans des actions à mettre en œuvre. Adhérer au Parc c'est, par exemple, permettre aux élèves des établissements scolaires de manger plus de produits locaux. C'est faire le choix de plantations locales le long des routes et dans les jardins. C'est chercher à réhabiliter les logements ou bâtiments vides des centres-bourgs. C'est encore réfléchir aux transports collectifs à mettre en place. Et c'est, bien sûr, contribuer au maintien de la biodiversité dans les espaces dits « extraordinaires » mais aussi dans les espaces publics des centres-villes et dans nos jardins.

Un engagement moral mais bien réel

On l'aura compris, toute collectivité est donc libre d'adhérer ou non à la Charte du Parc qui ne génère pas de contrainte spécifique. Mais si l'engagement pour les collectivités est d'ordre moral il n'en est pas moins bien réel. Car tous les 12 ans, à l'heure du bilan, c'est le territoire labellisé dans son ensemble qui est étudié de près. Le diagnostic établi permet alors de mesurer l'impact des mesures mises en œuvre. C'est de ce bilan collectif et de l'ambition de son nouveau projet de développement que dépend le renouvellement du label pour le sud du massif des Vosges. Un label dont l'objectif est de maintenir son identité, sa vitalité et donc son attractivité.

Et ensuite ?

Du 6 décembre 2010 au 6 avril 2011 :

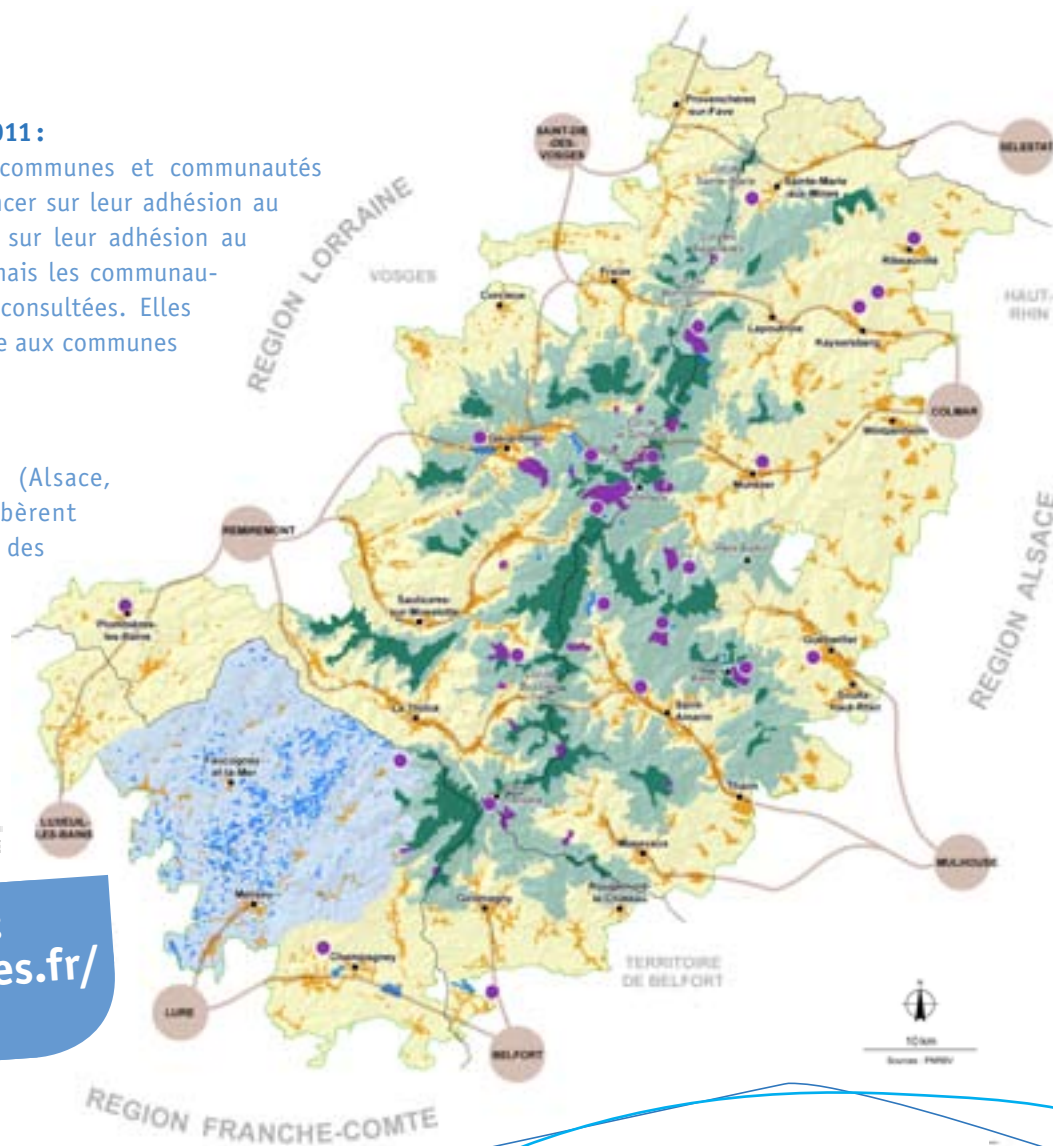
Les communes, communautés de communes et communautés d'agglomérations doivent se prononcer sur leur adhésion au projet, sur les statuts modifiés et sur leur adhésion au syndicat mixte. À noter que désormais les communautés de communes sont également consultées. Elles doivent se prononcer pour permettre aux communes d'adhérer au Parc.

Juin 2011 :

Les régions qui portent le Parc (Alsace, Lorraine et Franche-Comté) délibèrent sur le projet au vu du résultat des adhésions.

Automne 2011 :

Après consultation du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN), le label est renouvelé par décret du Premier Ministre.



Tout sur la Charte :
www.parc-ballons-vosges.fr/charte

L'Échoppe paysanne à Ribeauvillé

« Ça nous a pris trois ans pour mettre en place le magasin », se remémore Dominique Ganter, apiculteur à Fréland, à l'origine de l'Échoppe paysanne, point de vente original, ouvert depuis juillet 2008. Au Marché Paysan de Kaysersberg, un noyau dur d'agriculteurs commence à ébaucher le projet d'un point de vente dont les charges seraient partagées. « Avec l'aide du CEGAR (centre de gestion agricole et rural) à Rouffach, nous avons pu travailler le projet. L'installation en plaine nous permet de ne pas empiéter sur d'autres points de vente. Mais trouver un local a été beaucoup plus compliqué que prévu. »

De cinq agriculteurs à l'origine, ils sont maintenant une vingtaine à offrir une gamme complète en agriculture biologique ou paysanne: fromages, fruits et légumes, miel, produits de la vigne bien sûr, mais aussi plantes aromatiques et médicinales, viande, pain paysan et fleurs coupées. Chaque membre participe à la vente selon son chiffre d'affaires et malgré la présence d'un salarié à temps partiel, la présence de l'un d'eux est requise à chaque ouverture. Ainsi le client a tout le loisir de découvrir les produits et d'interroger les producteurs.

Aujourd'hui, « la clientèle est régulière et nous avons désormais l'habitude de travailler collectivement. Nous avons également restreint les horaires d'ouverture qui étaient trop larges ».

Dans le magasin et ses étals colorés, Dominique Ganter évoque aussi les perspectives d'évolution que permettent les bons résultats de l'Échoppe paysanne: « Il faudrait compléter la gamme par exemple en volaille et aménager l'extérieur car le magasin n'est pas toujours très visible de la rue ». Autre projet: trouver du temps pour développer des moments d'échanges et pour permettre à tous de mieux connaître leurs exploitations respectives. Histoire d'aller encore un peu plus loin dans l'aventure humaine qu'il a initié.

Contact:

www.echoppesaysanne.com
03 89 58 79 05
42 Route de Guémar - 68150 Ribeauvillé

En savoir plus :
[www.parc-ballons-vosges.fr/
actualites](http://www.parc-ballons-vosges.fr/actualites)



Ça se passe près de chez vous !



Proposez vos balades pour la fête du Parc !

Jusqu'au 7 février 2011

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges invite ses habitants à imaginer et organiser des "éco-balades" originales à la découverte des richesses, des produits et savoir-faire du territoire. Les balades qui seront retenues par un jury composeront le programme de la fête du Parc qui sera organisée sur 2 grands week-ends les 16, 17, 18, 23, 24 et 25 septembre 2011 sur les trois versants du Parc : en Alsace, Lorraine et Franche-Comté.

Collectivités, associations, bibliothèques... toutes les participations sont possibles. Pour candidater : les porteurs de projet doivent remplir un dossier de candidature comprenant une proposition répondant à un certain nombre de critères (accessibles sur le site internet du Parc ou par téléphone).

Pour plus de renseignements :

www.parc-ballons-vosges.fr/fete

fete@parc-ballons-vosges.fr

Violaine Pautot Jost : 03 89 77 90 28



La Vosgienne, reine du salon de l'agriculture

Du 19 au 27 février 2011

Petite vache rustique noir mouchetée sur les flancs avec une bande blanche sur la tête et le dos, la vosgienne est un des emblèmes du territoire. Cette année, élue race à l'honneur, elle fera son show à l'occasion du salon international de l'agriculture de Paris, porte de Versailles à Paris. Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges accompagne l'Organisme de Sélection de la Race Vosgienne dans cette aventure et sera présent toute la semaine au salon avec au programme sur le stand : vente, animations, dégustations, jeu-concours sous les yeux d'une vingtaine de vosgienne... et de milliers de visiteurs.

www.racevosgienne.com

Un nouveau directeur pour le Parc naturel régional des Ballons des Vosges



Olivier Claude a pris ses fonctions de directeur du Parc le 1^{er} septembre succédant ainsi à Pascale Guersen. Il connaît le massif pour avoir animé entre 1996 et 2005 l'association « Agriculture et paysages » dans la vallée de la Thur dans le Haut-Rhin. Il a rejoint ensuite le Parc naturel régional du massif des Bauges en tant que directeur-adjoint pendant 5 ans avant de revenir naturellement vers les Vosges.

Olivier Claude a pris ses fonctions de directeur du Parc le 1^{er} septembre succédant ainsi à Pascale Guersen. Il connaît le massif pour avoir animé entre 1996 et 2005 l'association « Agriculture et paysages » dans la vallée de la Thur dans le Haut-Rhin. Il a rejoint ensuite le Parc naturel régional du massif des Bauges en tant que directeur-adjoint pendant 5 ans avant de revenir naturellement vers les Vosges.

Envie d'Espace ? Passez donc à Château-Lambert !

C'est à Château-Lambert, en Haute-Saône sur la commune du Haut-du-Them déjà riche du musée de la montagne, que l'Espace Nature Culture s'est installé. Réalisé par le Conseil général de la Haute-Saône, il propose, depuis octobre 2010, une exposition permanente de 200m² consacrée aux richesses naturelles et culturelles des Vosges Saônoises. Une boutique et un coin lecture pour les enfants complètent la visite. Ce bâtiment comprend également les bureaux de la Maison de la Nature des Vosges Saônoises, de la Réserve Naturelle des Ballons Comtois et du Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Il répond à plusieurs critères de la norme « Haute Qualité Environnementale » : utilisation du bois pour la charpente, bardage, isolation performante pour les économies d'énergie, toiture végétale pour l'intégration dans le paysage et récupération des eaux pluviales.

Entrée libre toute l'année

Horaires et renseignements :

03 84 20 49 84

enc@parc-ballons-vosges.fr

www.parc-ballons-vosges.fr/lespace_nature_culture

« Grand prix Natura 2000 » pour l'Arnica et les mesures agri-environnementales

Pour la première fois, onze « Grands Prix Natura 2000 » ont été décernés en décembre 2010 aux Présidents des Comités de pilotage des sites Natura 2000. Par cette initiative, le Ministère de l'Ecologie,



du Développement durable, des Transports et du Logement a souhaité valoriser le travail et l'engagement des acteurs locaux et récompenser les initiatives. Le Parc des Ballons des Vosges et ses partenaires, Vosges Développement et les cueilleurs, les collectivités ainsi que le laboratoire Weleda, ont été récompensés pour leur préservation de la ressource en Arnica. Cette plante médicinale anti-inflammatoire est située sur le Massif du Markstein dans le site Natura 2000 des Hautes-Vosges. L'occasion de démontrer que le développement économique peut se fonder sur la protection de la biodiversité.

www.natura2000.fr

Concours d'idées « Emboîtez, c'est joué ! Revisitez des savoir-faire »

Jusqu'au 8 mars 2011

Dans le cadre de l'expérimentation sur le patrimoine culture immatériel (PCI), le Parc lance un concours d'idées destiné à imaginer de nouvelles applications contemporaines aux savoir-faire traditionnels relatifs aux chalots. Il s'agit de proposer une création, démontable et transportable, qu'elle soit architecturale, relative aux arts plastiques ou au design. Cette nouvelle structure devra utiliser des ressources naturelles locales ainsi que des techniques d'assemblage du bois sans clou, ni vis, ni colle. Cette nouvelle mise en oeuvre permettra de favoriser la sauvegarde, la valorisation et la transmission des patrimoines, de contribuer au développement local par la valorisation des ressources naturelles locales à leur juste valeur et d'encourager le lien entre les acteurs des filières.

Le Parc accompagnera le ou les lauréats dans la réalisation, toute ou partie, de leur contribution au stade de prototype. Ouvert à tous, la composition d'une équipe pluridisciplinaire est cependant exigée avec une représentation d'au moins deux des disciplines suivantes : architecte(s), artisan(s), artiste(s), designer(s), ingénieur(s).

Pour plus de renseignements :

Mathilde Doyen

au 03 89 77 88 82

m.doyen@parc-ballons-vosges.fr

[www.parc-ballons-vosges.fr/
culture_patrimoine](http://www.parc-ballons-vosges.fr/culture_patrimoine)



Les actions du Parc bénéficient
du soutien de ses communes et de :



Journal d'information du PNRBV - Maison du Parc - 1 cour de l'abbaye - 68140 Munster / tél. 03 89 77 90 34 / info@parc-ballons-vosges.fr

Directeur de la publication: Philippe Girardin - Rédacteur-en-chef: Olivier Claude - Coordinatrice: Isabelle Colin - Rédacteurs: M. Baltazard, I. Colin - Crédits photos: D. Bringard, B. Facchi, PNRBV, D. Waltefaugle, J. Martin
Maquette: Welcome Byzance - Imprimé chez Savoy Offset sur papier recyclé
ISSN: 1250-3576